

- ✓ Organisme de Placement Spécialisé référent sur le département en matière d'emploi et de situation de handicap
- ✓ Accompagne vers l'emploi et dans l'emploi les personnes en situation de handicap et les employeurs
- ✓ Chargé d'une mission de service public, les services sont GRATUITS pour les personnes et les employeurs



CONTACTEZ – NOUS :



Numéro Unique :

05 53 66 39 02



Mail :

contact@capemploi47.com

Siège Agen

8, avenue Lacapelette
47 550 Boe

Antenne Villeneuve sur Lot

6 rue de Casseneuil
47 300 Villeneuve sur Lot

Antenne Marmande

3 rue de l'Observance
47 200 Marmande

*Trouver des solutions adaptées
pour conserver une activité
en tenant compte de
l'état de santé*

Acteur du service public de l'emploi piloté par :



Le maintien en emploi

N° unique : 05 53 66 39 02



Le maintien en emploi



► Pour Qui ?

- ✓ Les employeurs (publics et privés)
- ✓ Les salariés
- ✓ Les travailleurs indépendants

► Quand ?

Lorsque les **possibilités d'une personne pour conserver un emploi sont effectivement réduites** suite à l'altération d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales ou psychiques.

► Pourquoi ?

- **Anticiper l'aggravation** de l'inaptitude.
- **Sécuriser le parcours professionnel** et éviter l'éloignement du marché du travail ou la désinsertion.
- Répondre à **l'obligation légale de reclassement.**
- Répondre à **l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés.**
- **Limitier les coûts** relatifs à la non prise en charge des problèmes de santé.

Le dispositif



Constat d'une restriction d'aptitude

(par l'employeur, le salarié, les services de santé au travail, la CPAM, ...)

Prise de contact avec CAP EMPLOI 47

Analyse de la demande

Information, Conseil, Accompagnement dans l'élaboration de solutions

(aménagement du poste, reclassement, préparation à la transition professionnelle, conseil en évolution professionnelle)

Accompagnement dans la mise en œuvre et le suivi

CAP EMPLOI



- Des **professionnels spécialisés** dans les domaines du handicap et de l'emploi.
- L'**information** et le **conseil** sur
 - la législation
 - les aides existantes (matérielles, humaines, financières)
 - l'orientation et la formation
- L'**accompagnement** dans
 - l'analyse des situations
 - l'élaboration de solutions
 - la mise en œuvre
 - le suivi
- Un **réseau** de partenaires et de prestataires
- Un **service gratuit**